

DOSSIER DE PRESSE

Comité stratégique d'éducation financière

Le 3 juillet 2018



Sommaire

I. Qu'est-ce que l'éducation financière ?

II. Etat des lieux du niveau de culture financière en France

III. Qu'est-ce que la stratégie nationale d'éducation financière ?

IV. Quels acteurs y participent ?

V. Quels sont les réalisations et les objectifs ?

Pilier 1 « Développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes »

Pilier 2 « Développer les compétences à mobiliser dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière par les intervenants sociaux »

Pilier 3 « Soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie »

Pilier 4 « Donner à tous les publics les clés de compréhension des débats économiques »

Pilier 5 « Accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières »

I. Qu'est-ce que l'éducation financière ?

En 2012, l'OCDE a défini l'éducation financière comme une « *combinaison de conscience financière, de connaissance, d'habileté, des attitudes et comportements nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières et finalement arriver à un bien-être financier individuel apprécié par la personne elle-même*¹ ».

Dans un contexte de complexité et de technicité du secteur financier, l'éducation financière des citoyens, consommateurs et investisseurs de tous âges constitue une préoccupation croissante des pouvoirs publics au niveau national et international.

Les enquêtes sur la culture financière des Français menées au cours de ces dernières années ont mis en avant une forte attente en matière d'éducation financière. Selon un sondage réalisé en septembre 2016², 65 % des Français pensent qu'un enseignement d'éducation budgétaire et financière contribuerait à faire reculer le surendettement et les situations de fragilité financière.

85% des Français n'ont pas bénéficié d'enseignements d'éducation budgétaire et financière, que ce soit à l'école, à l'université, dans leur entreprise ou dans un institut spécialisé. Or, au cours de leur vie, 43% d'entre eux ont ressenti le besoin de recevoir ce type d'enseignement.

Sondage réalisé par l'IFOP en septembre 2016

En donnant les clés pour comprendre le fonctionnement de l'économie et en permettant à chacun de prendre des décisions financières éclairées, l'éducation financière participe également au renforcement de la stabilité financière et à la croissance de l'économie.

¹ Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Atkinson et Messy - 2012.

² Sondage « Education financière : connaissances et pratique des Français » réalisé auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus par l'IFOP pour le ministère de l'économie et des finances en septembre 2016.

II. Etat des lieux du niveau de culture financière en France

Les premières tendances issues d'une analyse auprès de 2 154 personnes interrogées sur Internet en juin 2018 montrent que les Français sont préoccupés par leurs dépenses quotidiennes mais qu'ils considèrent ne pas disposer d'une culture financière ou d'informations fiables.

Seules 17% des personnes interrogées considèrent avoir une connaissance élevée sur les questions financières.

Près de 60% ne maîtrisent pas l'effet de l'inflation sur leur pouvoir d'achat ou le calcul d'un intérêt sur un placement.

46% de nos concitoyens ne savent pas définir un crédit renouvelable.

43% ont le sentiment de ne pas disposer d'informations suffisamment fiables et neutres pour gérer efficacement leur budget.

27% d'entre eux considèrent disposer de sources d'information utiles et compréhensibles sur les débats économiques.

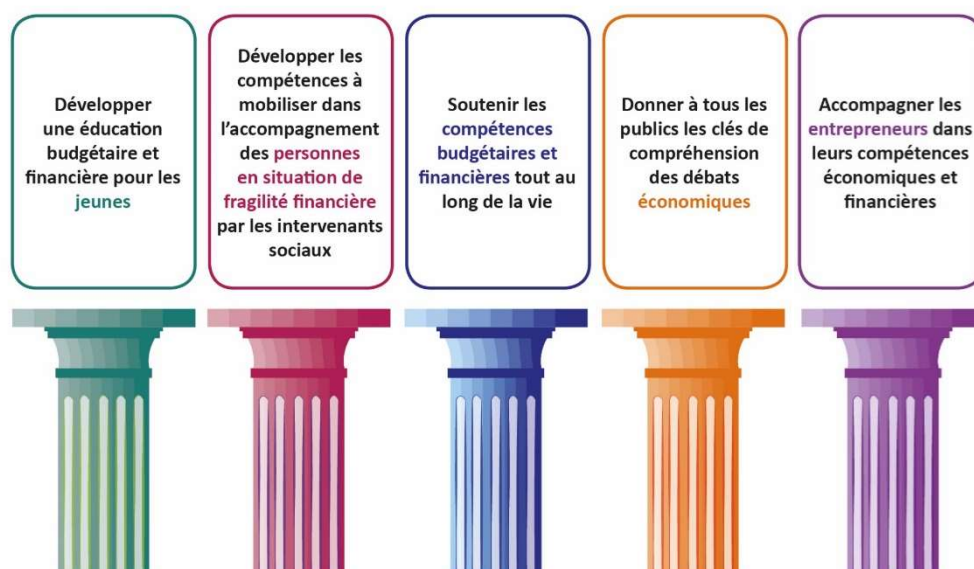
III. Qu'est-ce que la stratégie nationale d'éducation financière ?

La France fait partie des 59 pays de l'OCDE disposant d'une stratégie en matière d'éducation financière.

Mise en place en 2016 à partir des principes de haut niveau élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20, la stratégie d'éducation financière a pour ambition de permettre à chacun de disposer des bases économiques, budgétaires et financières afin de prendre des décisions financières en connaissance de cause tout au long de sa vie.

Le champ de l'éducation financière est vaste, il recouvre aussi bien l'éducation budgétaire (budget personnel ou familial), l'apprentissage des outils bancaires (banque au quotidien, épargne, assurance), que la compréhension des notions économiques (fonctionnement et financement de l'économie) et des politiques publiques.

La stratégie a été développée autour de quatre piliers d'action en 2017. Elle va s'enrichir d'un cinquième pilier destiné aux entrepreneurs.



V. Quels sont les réalisations et les objectifs ?

La première année de mise en œuvre de la stratégie a permis de poser rapidement et concrètement les fondations (objectifs, portail commun aux partenaires, accord cadre avec le ministère de l'Éducation nationale). Les premières réalisations présentées ont été recensées auprès des partenaires du comité opérationnel. En 2018, elles intégreront les actions de l'ensemble des partenaires et s'inscriront dans une démarche globale d'évaluation.

Pilier 1 « Développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes »

Ce pilier vise à intégrer l'éducation financière dans le parcours scolaire dès le plus jeune âge afin de permettre à chaque élève d'aborder sereinement les différentes décisions financières qu'il aura à prendre en tant que citoyen et consommateur. Pour 2018, une nouvelle impulsion sera donnée afin de sensibiliser les élèves de collège et de lycée.

Réalisations 2017



3 539 enseignants ont été sensibilisés à l'éducation financière.



27 conventions académiques ont été signées pour la mise en place de plans de formation intégrant la dimension éducation budgétaire et financière des élèves, en déclinaison d'un accord national signé entre la Banque de France, l'Éducation nationale et l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP).



20 ressources pédagogiques ont été mises à disposition des enseignants de l'école et du collège.

Perspectives et objectifs 2018



4 000 enseignants seront sensibilisés à l'éducation financière afin d'atteindre les 4 000 téléchargements de ressources pédagogiques mises à disposition.



Un passeport d'éducation financière sera expérimenté auprès de collégiens dans une académie après une séance de découverte des principes de gestion de son budget et de son compte.



Le niveau des publics visés sera élargi au lycée avec la production de ressources pédagogiques adossées aux nouveaux programmes.

Pilier 2 « Développer les compétences à mobiliser dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière par les intervenants sociaux »

Les intervenants sociaux jouent un rôle essentiel pour l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière dans la prévention des difficultés puis vers le rétablissement de leur situation. Ce pilier a pour objectif de leur donner les moyens d'accompagner au mieux cette population sur les questions liées à l'argent. Il répond concrètement aux besoins exprimés de formations et de ressources pédagogiques.

Réalisations 2017



16 000 intervenants sociaux ont été sensibilisés à l'éducation financière dans le cadre de plus de 1000 sessions dispensées par les partenaires du comité opérationnel.



Une **rubrique dédiée** aux intervenants sociaux a été créée sur le portail mesquestionsdargent.fr afin de leur permettre d'accéder facilement aux outils utiles pour aborder ce sujet.



Des **ressources pédagogiques** ont été mises à disposition sur 7 thèmes (surendettement, inclusion bancaire, fichiers d'incidents, crédit, assurance, réclamations, relations bancaires...).

Perspectives et objectifs 2018



17 000 intervenants sociaux seront sensibilisés.

Pilier 3 « Soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie »

L'éducation financière concerne tous les publics tout au long de la vie et permet de faire face à certaines situations telles que l'achat d'un logement, l'arrivée d'un nouvel enfant, une séparation, un décès, la perte d'un emploi, l'investissement... Ce pilier vise à mettre à disposition de tous une information sélectionnée, neutre, pédagogique, actualisée et gratuite mais également des outils d'aide à la décision faciles à appréhender.

Réalisations 2017



Le **portail mesquestionsdargent.fr** a été lancé. Il contient 8 rubriques, 100 thématiques et plus de 1400 liens permettant d'accéder à des informations vers 168 sources sélectionnées.

→ En 2017, plus de 420 000 pages du portail ont été visitées par plus de 148 000 visiteurs.

→ 5 945 000 pages sur les finances personnelles ont été consultées sur les sites des partenaires de la stratégie.



Des **actions communes** ont été développées avec les partenaires de la stratégie nationale.

→ L'application Pilote Budget permet de calculer son reste à vivre et de maîtriser son budget.

→ Le jeu mesquestionsdargent sensibilise de manière ludique les joueurs à la gestion budgétaire selon leur âge.

Perspectives et objectifs 2018



Des **actions de communication** seront entreprises afin d'atteindre les 700 000 pages visitées sur le portail Mesquestionsdargent.fr et de 7 000 000 pages sur les sites des partenaires.

Pilier 4 « Donner à tous les publics les clés de compréhension des débats économiques »

La compréhension du monde économique constitue un moyen privilégié pour prendre conscience des enjeux portés par les politiques publiques et de leur impact sur la vie quotidienne. Ce pilier doit favoriser la transmission de connaissances sur le fonctionnement et le financement de l'économie auprès du grand public en vulgarisant les notions de base.

Réalisations 2017



513 000 pages consacrées à la pédagogie économique ont été consultées en 2017 sur les sites internet de la Banque de France, sur Citéco et sur la rubrique Mes questions d'économie.

Perspectives et objectifs 2018



Le musée de l'économie, CITECO, ouvrira ses portes début 2019 afin d'accueillir des conférences dédiées.



La collection ABC de l'économie sera enrichie et actualisée. Des événements (ateliers pédagogiques, conférences...) seront organisés pour réconcilier chacun avec l'économie.

Pilier 5 « Accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières »

Les travaux préparatoires au projet de loi PACTE ont mis en lumière le besoin des entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement dans leurs compétences économiques et financières au stade de la création de leur entreprise comme au stade de sa croissance. C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé d'aller plus loin dans la stratégie nationale d'éducation financière en créant un pilier dédié à l'entrepreneuriat.

Objectifs 2018/2019



Un espace dédié à l'éducation financière des entrepreneurs permettant un accès facilité au plus grand nombre de ressources sera créé avec un double accès sur le portail Mesquestionsdargent.fr et Espaces Entreprises du portail Banque de France.



L'accompagnement des entrepreneurs sera renforcé dans le cadre des missions du réseau des correspondants TPE de la Banque de France.



Des outils pratiques et ludiques seront mis à disposition sur l'espace d'information.

- Un jeu d'analyse financière permettra à tous les publics de s'initier à la gestion d'une entreprise.
- Des outils d'aides pour la bonne connaissance de la gestion financière, d'auto-diagnostic et d'aide au pilotage d'une entreprise seront téléchargeables.
- Des modules d'e-learning seront accessibles.



Des actions de sensibilisation et de formation des formateurs seront mises en place par les différentes parties prenantes, notamment la société de caution mutuelle pour les petites entreprises (SIAGI), avec l'appui des acteurs d'accompagnement, à destination des indépendants/artisans/petites entreprises sur toutes les étapes de la vie d'une entreprise (création, croissance, transmission) et les thèmes clés (difficultés, financement, assurances...).

